

AVIS DE CONSULTATION N° FLM BDI/10/2026

Objet : sélection d'un(e) formateur(trice)/facilitateur(trice) pour conclure un contrat-cadre afin d'animer des sessions de formation/sensibilisation sur les droits de l'homme

Termes de Référence (TDR)

Date limite de dépôt des offres : 28 août 2026 à 10 h 00 (heure locale).

1. Objet de la consultation

La Fédération Luthérienne Mondiale (FLM) est une organisation non gouvernementale internationale, basée sur la foi, largement reconnue et présente dans plus de 20 pays dans le monde, avec son siège à Genève en Suisse, et qui œuvre au Burundi depuis 2006 dans les domaines du Climat, des Moyens de subsistance Résilients, de la Protection et de la Cohésion sociale ainsi que les Services de Qualité avec des interventions principalement dans les provinces de BUHUMUZA et BUJUMBURA.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet YR : CRL-ICRP « Jeunesse en pleine ascension : Climat, droits et moyens de subsistance – Projet Innover pour le changement et la résilience /NATWE TURASHOBOYE », la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM) – Burundi, avec l'appui de ses bailleurs, Evangelical Lutheran Church in America (ELCA) et German National Committee (GNC), met en œuvre des activités visant à renforcer l'autonomisation économique, sociale des jeunes marginalisés et des communautés.

Le projet a pour objectif de permettre à ces derniers de devenir des personnes confiantes, compétentes et productives, capables de contribuer à leur propre développement, à celui de leurs communautés, ainsi qu'à la promotion de la paix et de la stabilité durables dans le pays.

Dans ce cadre, la FLM-Burundi lance le présent appel à consultation en vue de conclure un contrat-cadre avec un(e) formateur(trice)/facilitateur(trice) qualifié(e), chargé(e) d'animer des sessions de formation, de sensibilisation et de renforcement des capacités à l'intention des représentants des jeunes et des leaders communautaires sur les droits de l'homme. Le contrat-cadre permettra à la FLM-Burundi de mobiliser le/la prestataire retenu(e), selon les besoins du projet, pour conduire les différentes sessions de formation durant la période de validité du contrat.

Les sessions de formations et de sensibilisation se dérouleront à Cankuzo, chef-lieu de la province de Buhumuza.

2. Objectif de la consultance

L'objectif de cette activité est de renforcer les capacités des jeunes participants au projet ainsi que des leaders communautaires en les dotant des connaissances et des compétences nécessaires pour revendiquer et exercer leurs droits fondamentaux. Elle vise également à promouvoir leur participation active aux affaires de leurs communautés et aux instances de prise de décision afin qu'ils puissent influencer les décisions qui les concernent. Enfin, cette activité a pour objectif de les amener à devenir des acteurs du changement dans

leur propre vie et au sein de leurs communautés, contribuant ainsi à un développement durable.

3. Résultats attendus

A la fin de l'activité, les résultats attendus sont les suivants :

- Les participants comprennent les principes fondamentaux des droits de l'homme, notamment leur universalité, leur indivisibilité et leur caractère inaliénable.
- Les jeunes et les leaders communautaires sont capables d'identifier les différentes formes de violations des droits de l'homme dans leur communauté et d'adopter des mécanismes appropriés de prévention et de référencement.
- Les participants comprennent les principes de non-discrimination, d'égalité entre les femmes et les hommes, d'inclusion sociale et de respect de la dignité humaine.
- Les leaders communautaires s'engagent à intégrer la promotion des droits de l'homme dans leurs actions communautaires et à soutenir les initiatives portées par les jeunes.

4. Tâches spécifiques

Préparer les modules de formation sur les thèmes liés aux droits de l'homme, notamment :

- Les principes fondamentaux des droits de l'homme ;
- Les droits et devoirs des citoyens ;
- Les mécanismes de protection et de recours en cas de violation des droits de l'homme ;
- La non-discrimination, l'égalité de genre et l'inclusion sociale ;
- Le rôle des jeunes et des leaders communautaires dans la promotion des droits de l'homme.

5. Modalités de prestation

Les prestations du/de la prestataire retenu(e) seront réalisées en fonction des besoins du projet pendant la période de validité du contrat-cadre. La durée et les modalités de chaque intervention seront précisées dans le bon de commande ou l'ordre de service émis par la FLM-Burundi.

6. Profil requis

Le/la formateur(trice)/facilitateur(trice) devra répondre aux critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (au minimum Bac+3) en droit, droits de l'homme, sciences sociales, science politique, développement communautaire, sociologie ou dans tout autre domaine pertinent.
- Justifier d'au moins trois (3) années d'expérience dans la conception, l'animation et la facilitation de formations ou de séances de sensibilisation portant sur les droits de l'homme, la participation citoyenne, la gouvernance, l'engagement communautaire ou des thématiques similaires.
- Démontrer une expérience avérée dans la conduite de consultations communautaires participatives.
- Maîtriser les approches participatives de formation et de sensibilisation et être capable d'adapter les méthodes pédagogiques aux différents profils des participants

7. Livrables attendus

- Rapport d'activité

-Module guide de sensibilisation

8. Documents constitutifs de l'offre

Les soumissionnaires sont invités à fournir les documents suivants :

- Une lettre de motivation présentant la compréhension, par le/la soumissionnaire, des présents Termes de Référence, ainsi que son approche méthodologique pour l'animation et la facilitation des sessions de formation et de sensibilisation sur les droits de l'homme.
- Un curriculum vitae (CV) détaillé mettant en évidence les qualifications et les expériences pertinentes en lien avec la mission ;
- Copies des diplômes ;
- Références similaires ;
- Attestations de bonne exécution (si disponibles) ;
- Une offre technique comprenant la méthodologie proposée ainsi qu'un plan d'action pour la réalisation de la mission ;
- Une offre financière détaillée, exprimée en francs burundais (BIF), indiquant les honoraires ainsi que tous les coûts liés à l'exécution de la mission ;
- Une copie du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ;
- Une copie du Registre de Commerce (RC), pour les personnes morales ou, le cas échéant, tout document légal équivalent ;
- Une attestation de régularité fiscale en cours de validité ;
- Les coordonnées bancaires du soumissionnaire ;
- Une déclaration sur l'honneur d'absence de conflit d'intérêts, dûment signée.

a) Critères techniques (70 %)

- Compréhension des Termes de Référence et des objectifs de la mission (15 %)
 - Compréhension du contexte du projet, des objectifs de la sensibilisation et des résultats attendus.
- Méthodologie et approche pédagogique proposées (25 %)
 - Pertinence de l'approche de formation et de facilitation proposée.
 - Utilisation de méthodes participatives adaptées aux jeunes et aux leaders communautaires.
 - Approche favorisant l'interaction, les échanges d'expériences et l'apprentissage pratique.
- Expérience spécifique dans la formation/sensibilisation sur les droits de l'homme et les thématiques connexes (20 %)
 - Expérience démontrée dans la conception et l'animation de formations sur les droits de l'homme, la participation citoyenne, la gouvernance, la cohésion sociale ou des sujets similaires.
 - Références de missions similaires réalisées.
- Expérience et connaissance du contexte communautaire (10 %)
 - Expérience dans la facilitation des consultations communautaires et le travail avec les jeunes, les leaders communautaires et les groupes vulnérables.
 - Connaissance du contexte socio-économique et communautaire du Burundi.

b) Critères financiers (30 %)

L'offre financière devra présenter de manière détaillée l'ensemble des coûts relatifs à la prestation, notamment :

- Les honoraires journaliers du/de formateur(trice)/facilitateur(trice) ;
- Les coûts liés à la préparation des sessions de formation (élaboration/adaptation des supports pédagogiques, planification et organisation des sessions) ;
- Les frais liés à la rédaction et à la remise du rapport de formation ;
- Les frais logistiques nécessaires à l'exécution de la mission (déplacements, hébergement, restauration et autres dépenses connexes, le cas échéant) ;
- Les taxes, impôts et autres charges applicables conformément à la réglementation en vigueur.

À titre indicatif, la première session de formation/sensibilisation prévue dans le cadre du présent contrat-cadre aura une durée de **trois (3) jours**. La durée des éventuelles sessions ultérieures sera précisée dans le **bon de commande émis au prestataire retenu**, en fonction des besoins du projet

9. Supervision

Les activités de sensibilisations, de formations seront réalisées sous la coordination et la supervision de l'équipe du projet NATWE TURASHOBOYE de la FLM-Burundi. Le/la formateur(trice)/facilitateur(trice) travaillera en étroite collaboration avec les responsables du projet, qui assureront le suivi technique des prestations, la validation des livrables ainsi que l'appui nécessaire à la bonne mise en œuvre des activités.

10. Clause de confidentialité

Toutes les données, informations et documents collectés ou produits dans le cadre de cette mission demeurent la propriété de la FLM-Burundi. Ils ne peuvent être utilisés, reproduits, divulgués ou partagés avec des tiers sans l'autorisation écrite préalable de la FLM-Burundi.

Note : Le/la prestataire retenu(e) sera tenu(e) de signer et de respecter le Code de conduite de la FLM-Burundi.

11. Dépôt des dossiers de soumission

Les dossiers de soumission doivent être envoyés à l'adresse e-mail suivante : procurement.burundi@lutheranworld.org, en indiquant la mention suivante : « Avis de consultation n° FLM BDI/10/2026 – Sélection d'un(e) formateur(trice)/facilitateur(trice) pour conclure un contrat-cadre afin d'animer des sessions de formation/sensibilisation sur les droits de l'homme. »

La date limite de dépôt des offres est fixée au 28/08/2026 à 10h00, heure locale

Fait à Bujumbura le 12/08/2026